

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR - LES GAZELLES 2021 / 2022 -

**Objectifs du cours :** Pratique d'activités sportives variées, telles étirement, renforcement musculaire, abdos fessiers, activités cardio, stretching, etc.

**Moyens :** La cotisation annuelle de 60 € pour les ancien(ne)s adhérent(e)s 2020-2021, et de 90 € pour les nouveaux inscrits, correspond à la dispense de l'ensemble des séances planifiées sur la saison 2021-2022, en respectant une rotation des activités proposées (chaque cours est différent).

**Diffusion d'informations :** Les informations sont disponibles et à consulter sur le site web <https://www.gazellesgym.fr/>

**Cours :** Le certificat médical libellé pour la pratique « Gym Forme Détente » est à fournir lors de toute nouvelle inscription. Il devra être postérieur au 1er juillet 2021.

**Pour les ancien(ne)s adhérent(e)s le certificat médical est valable 3 années consécutives.**

Les adhérents doivent être en tenue adéquate.

Il est recommandé d'apporter une serviette et une bouteille d'eau.

Les chaussures de sport sont interdites sur le dojo, il est impératif d'être pieds nus, en chaussettes antidérapantes, ou d'utiliser des ballerines / rythmiques.

Il n'y a pas de cours la veille de jours fériés.

**Responsabilités :** L'association dégage toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'argent, de vêtement ou tout autre objet. Elle dégage également toute responsabilité en cas d'arrêt des cours dû à un souhait du gouvernement (cf. Covid).

En cas d'accident, il est nécessaire de faire une déclaration dans les 3 jours.

Les garanties du contrat d'assurance souscrites auprès de la MMA seront consultables sur le site web courant l'été 2021.

**Salle et matériel :** Les adhérents sont tenus de respecter les lieux (salle, vestiaire, sanitaires) et le matériel sportif.

**Règlement de la cotisation :** Il peut se faire par chèque, espèce, coupons sport ou Chèques vacances (sauf les e-chèques uniquement sur internet).

Possibilité de participer à un cours d'essai gratuitement avant de valider son inscription.

Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée des dossiers complets et dans la limite des places disponibles.

**En cas d'arrêt de fréquentation décidé par le participant, aucun remboursement ne sera effectué.**